cps n°168 5°série
jaquette p.1

LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST

MV

PRÉSIDENT : M. VIGNERON, 35, allée Gabriel Rabot – 93300 AUBERVILLIERS – SIÈGE SOCIAL : 60, rue René Binet – 75018 PARIS - C.C.P. 1844-02 Paris

N° 168 Février / Avril 1995



Sur la prairie

cps n°168 5°série
jaquette p.2



Pentecôte
1950



Noël
1954



Cours ménager
1961

LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÉVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST

MV

N° 168 Février/Avril 1995

SOMMAIRE

La couverture - Sur la prairie.

Page 2 - Les illustrations du Cempuisien

Page 3 - L'Assemblée générale - Le rapport moral

Page 4 - Le rapport financier

Page 5 - L'exercice 1994.

Page 6 - La composition du Conseil d'administration

Page 8 - La Grande Famille Cempuisienne (suite)

9 - Les années 1950 à 1970

Page 7 - Dans la Famille Cempuisienne

Page 10 - Joseph Gabriel Prévost (suite)

Page 20 - Des mots croisés.

Le gérant,

Daniel REIGNIER
6, rue de la petite fontaine
91430 - Vauhallan

Tél. 69.41.35.35

cps n°168 5°série
page 2

Les illustrations du Cempuisien

La couverture -
-Sur la prairie - Un groupe de jeunes élèves pendant les grandes vacances (1950).

Photos d'hier -
- Pentecôte 1950 - Avant le match de foot, pose-photo pour les spectateurs cempuisiens sur la touche.
- Sur les marches du perron :
Mon beau sapin.
Tous d'une seule voix : "tant crie-on
Noël ! qu'il vient." (1954).
- Cours d'enseignement ménager (1961).

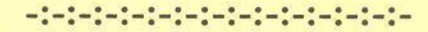
Photos d'aujourd'hui -
- L'Assemblée Générale du 22 janvier 1995.
Après l'ordre du jour et les questions diverses :
"vive la galette, le bon vin me verse ..."

Souvenirs des Cempuisiens -
-Sept apprentis mécaniciens autour de M. Billy : Serge Fleury, Michel Rivière, Bernard Voclercq, Jean-Claude Decoin, Pierre Bischoff, Jean Baudot, Claude Lecomte. (1956).

-1965 : cours d'enseignement ménager avec Danielle Gautier, Dominique Foucray.
La bouteille sur la table, c'est pour faire joli? hem! dit le regard de Monique Gareau.

-Cinq élèves de M. Gouche (1958).

-Travail manuel par de jeunes élèves très appliqués.



Une date à retenir :

19 mars 1995

A notre repas de printemps, retrouvailles cempuisiennes à l'hôtel Ibis de Gentilly.

D'autre part une circulaire sera adressée aux sociétaires pour la réservation des repas, pris au réfectoire, à l'occasion de deux sorties à Cempuis :
- Journée du 20 Mai pour les cérémonies du Souvenir (10h30 au Caveau)
- Week end de l'Amitié - les 24 et 25 juin, à Cempuis.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Dimanche 22 janvier 1995

Rapport moral

Chers amis,

Offrir, former, présenter des voeux en début d'année ne risque pas de tomber en désuétude tant est forte cette tradition qui veut que l'on exprime, au choix à qui l'on s'adresse, des sentiments de déférence, de considération, de respect, de sympathie, d'amitié, d'affection, d'amour, et j'en passe... Pour nous, membres de l'Association, les voeux que nous formons les uns pour les autres sont marqués au coin d'une très affectueuse amitié.

Bonne année sur nous tous donc, sur nos familles, sur nos amis. Année qui n'a de chance d'être heureuse, entre autres, que pour autant qu'il nous sera donné de pouvoir jouir, notamment, d'une bonne santé. Ayons donc des pensées pour celles et ceux qui en sont momentanément privés auxquels nous adressons nos souhaits de prompt rétablissement.

Et puis, plus généralement, plaçons nos voeux sous le signe de cet envoi du Noël des Jacques :

" Qu'il donne à tous une tâche
Jours heureux et longue Paix."

Chers amis,

Nos assemblées générales ont rarement déplacé les foules. Il n'y a pas lieu de s'étonner de cela. D'abord, les rigueurs de l'hiver, même relatives, dissuadent toujours certains de venir. Par ailleurs, même rehaussée de la dégustation d'une galette, une Assemblée Générale est moins mobilisatrice qu'un banquet, par exemple, traditionnellement agrémenté, chez nous, de chants et de danses. A ces raisons s'ajoute également le fait que sont nombreux ceux qui ont ce jour là diverses obligations familiales et autres.

Mais, à tout le moins, bienvenue à vous qui êtes présents.

Entrons maintenant dans le vif du sujet. Je crois que nous pouvons nous réjouir de la bonne santé de l'Association. Nous sommes en effet plus de 150 à cotiser scrupuleusement. Nous exprimons ainsi, je pense, combien est ineffaçable le souvenir que nous gardons des années vécues à l'O.P. Nous marquons également, sans aucun doute, combien nous sommes reconnaissants au Comité de poursuivre l'oeuvre entreprise par les pionniers de l'Association voici plus d'un siècle. Puisque j'évoque cette pérennité, permettez-moi quelques mots qui concernent deux membres du Comité. Roger Pouliquen d'abord, président d'honneur. Son état de santé a nécessité son admission à l'hôpital de Montfermeil. Je lui ai rendu visite en notre nom. Bien que faible encore, il m'a dit son espoir de sortie incessamment.Marie-Thérèse ensuite. Nous savons tous avec quelle gentillesse et quel dévouement elle assume depuis Janvier 1990 la charge de secrétaire du Comité. Véritable ambassadatrice de celui-ci, elle nous représente auprès de la Préfecture de Paris, de l'Hôtel Ibis, de la Maison Marcel Callo, etc. Par là, comme beaucoup d'anciennes et d'anciens avant elle, elle s'est acquis notre affectueuse gratitude. Pour des raisons qui sont à la fois familiales et de santé, Marie-Thérèse nous demande de la décharger de la responsabilité de secrétaire tout en souhaitant demeurer membre du Comité. Va, Marie-Thérèse ! Et meilleure santé. Rencontrons-nous vite afin de savoir s'il nous est possible d'alléger le fardeau qui pèse sur toi.

Cette année encore, le Comité a organisé avec bonheur les activités de notre calendrier.

Le Cempuisien ayant publié des comptes rendus, des réflexions et des articles sur chacune d'elles, rappelons-les simplement :

- Dimanche 23 janvier 1994 : Assemblée Générale à notre siège social.
- Dimanche 20 mars : Repas de Printemps à l'hôtel Ibis à Gentilly.
- Samedi 7 mai : Cérémonies du Souvenir, à Cempuis.
- Samedi 25 et dimanche 26 juin : Week end de l'amitié à la Maison Marcel Callo, à Cempuis.
- Dimanche 27 novembre : Repas d'Automne à l'hôtel Ibis.

La parution trimestriel du Cempuisien (quatre numéros- 164 à 167) contribue pour une part déterminante à la vitalité de l'Association. A elle seule la qualité de sa couverture portant titre, logo et photo appelle la lecture de notre bulletin. Son gérant peut accepter nos remerciements. Je suis sûr que vous êtes, avec moi, d'avis qu'ils sont mérités.

Profitons de ce que nous parlons du Cempuisien pour renouveler nos remerciements à la Municipalité de Rungis dont l'atelier de reprographie réalise gracieusement pour nous le tirage des pages intérieures de notre bulletin.

Lors de notre précédente Assemblée générale (23 janvier 1994), Danièle Gareau est devenue notre nouvelle trésorière. En effet, Jean Compérot, impressionnant trésorier aux imposants favoris-rouflaquettes propres à faire se retourner Jules Ferry de jalousie dans sa tombe, Jean, donc, avait passé la main l'an dernier.

Le rapport de trésorerie que vous avez sous les yeux est d'une clarté de présentation qui mérite déjà nos éloges. Ajoutons que, à l'instar de son homonyme masculin qui accomplit ces tâches pour le Cempuisien, Danièle, en plus de la tenue des comptes, met en page, tape et envoie les circulaires annonçant nos activités. Là encore, chapeau !

Les autres membres du Comité participent aux débats auxquels donnent lieu les réunions, de même qu'ils accomplissent, quand il y a nécessité, les tâches qui sont les leurs (secours, archives, etc.) A eux aussi merci de leur concours.

Et le Président, questionnerez-vous à juste titre et à bon droit, que fait-il ? Redoutant d'avoir à rougir de honte ou bien à rosir de plaisir, selon l'opinion que vous pouvez avoir de mon travail, je vous propose de nous en tenir à cette apostrophe aussi lapidaire que désinvolte prononcée "avé l'assent du midi" :

" Le Président ? Té, i cause, i cause ! ".

Trève de plaisanterie ! Je vous remercie de votre patiente attention et je vous invite à donner votre opinion sur la marche et la santé de notre Association telles que résumées dans ce Rapport moral de l'année écoulée.

Marcel Vigneron.

RAPPORT DE TRESORERIE

Un examen rapide des chiffres publiés confirme la bonne santé de l'Association évoquée dans le Rapport moral.

Pour l'essentiel, elle est due à un redressement sensible du paiement des cotisations. Merci à nous tous et à nous toutes, fidèles sociétaires.

La proposition du Comité de majorer légèrement la cotisation étant adoptée à la majorité, celle-ci est portée à 110 F. à compter du 1er janvier 1995.

Danièle Gareau.

EXERCICE 1994

RECETTES		DEPENSES	
SUBVENTION V. de PARIS	6 300.00	ASSEMBLEE GENERALE	1 152.60
COTISATIONS	16 195.00	BULL. LE CEMPUISIEN	14 445.48
RETARD SUR COTISATIONS	2 165.00	SECRETARIAT-BUREAU	6 027.82
DONS	4 173.00	DONS-SECOURS	675.70
REMBOURSEMENT PRETS	1 500.00	PRETS	4 000.00
REPAS (MARS ET NOV)	14 280,00	FRAIS DE POSTE	3 659.00
INTERETS SUR LIVRET C.E.	2 466.27	REPAS (MARS ET NOV.)	13 122.40
		CAVEAU ET CEREMONIES DIVERSES	700.00
SOUS-TOTAL	47 079.27	SOUS-TOTAL	43 783.00
		BENEFICE SUR EXERCICE	3 296.27
TOTAUX	47 079.27	TOTAUX	47 079.27
AVOIR AU 01/01/94		AVOIR AU 01/01/94	
C.C.P	9 044.82	C.C.P	9 874.82
LIVRET C.E	54 806,16	LIVRET C.E	57 272,43
TOTAL	63 850,98	TOTAL	67 147.25

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUTION GABRIEL PREVOST

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 1995

PRESIDENT -
M. Marcel Vigneron - Tél. 48.33.32.63
35, allée Gabriel Rabot - 93300 Aubervilliers

PRESIDENT D'HONNEUR -
M. Marcel Paris - Tél. 4631.85.51
17, rue de l'Egalité - 92290 Châtenay Malabry

PRESIDENTE D'HONNEUR -
Mme Henriette Tacnet - Tél. 45.67.95.89
8, rue Dalou - 75015 Paris

PRESIDENT D'HONNEUR
M. Roger Pouliquen - Tél. 45.09.55.33
81, avenue des Sciences - 93370 Montfermeil

SECRETAIRE -
M. Marcel Vigneron

TRESORIER -
Mme Danièle Gareau
787, rue de Bernaü - 94500 Champigny sur Marne

TRESORIER ADJOINT -
M. Robert Beau - Tél. 40.34.03.76
41, rue de Flandre - 75019 Paris

GERANT DU CEMPUISIEN -
M. Daniel Reignier - Tél. 69.41.35.35
6, rue de la petite fontaine - 91430 Vauhallan

AIDES & SECOURS -
Mme Yvonne Faivre - Tél. 43.25.28.20
44, rue des Fossés St Bernard - 75005 Paris

ARCHIVISTE -
M. Emmanuel Lucas - Tél. 48.68.18.31
4, avenue St Pierre - 93150 Le Blanc Mesnil

MEMBRES -
M. Roger Grappey
528, Parc Foch
77100 Meaux

Mme Marie-Thérèse Mendez
1, allée du Commerce - 94260 Fresne

Mme Gisèle Epron
4, rue de la croix des craies - 94000 Créteil

-:-:-:-:-:-:-:-:-

DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

Changement d'adresse

- Soeur Jeannine Détrie
La Clairière.
23, chemin de la colline St Joseph.
Le Cabot.
13297 Marseille cédex 9.

Nouveau sociétaire

- M. Roland Léonard
16. avenue Pascal
78600 Maisons Laffitte

Adoption

- Mado et Francis Foret nous font part de l'accueil dans leur famille de Sandra et Alex, enfants de la DDASS.

Avec toutes nos félicitations, nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

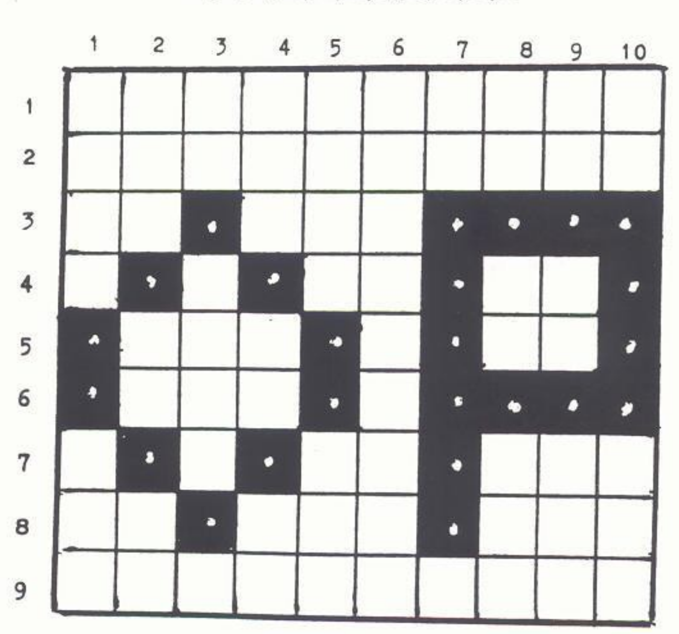
Décès

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès survenu fin Janvier 1995, de notre camarade André Wautier.

André, malgré son gros handicap, assistait toujours régulièrement à nos réunions en fidèle ami des cempuisiens. Il avait quitté l'O.P. en Septembre 1935.

A Louisette, à ses enfants, petits-enfants, nous adressons nos très affectueuses pensées.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-



Honrizontalement 1- Petit pays de l'ancienne France. 2 - Charme. 3 - Symb du glucinium. Un bout d'image. 4 - Symb du Paladium. Pronom. 5 - Possessif. Indéfini. 6 - unité de mesure. 7 - Chinois de 576 m. Anc. réseau ferroviaire. 8 - métal. Forme d'avoir. Dépôt. 9 - Travaille le roseau.

VERTICALEMENT 1 - Stupéfait. Un choc. 2 - Epoque. Possessif. Roulement bref. 3 - Phon. nie l'existence de toute divinité. Instruments de musique. 4 - Canton Suisse. Négation. Pronom. 5 - Femme fatale. Avec elle. 6 - Divisions universitaires. Initiales du baron, philanthrope français né à Bruxelle (1789-1879). 8 - Note de musique. Pronom. Levée. 9 - Divine génisse. Préposition. Dépôt. 10 - Symb de l'étain. Vaste étendue.

- LA GRANDE

1950

Directeur : Contini (1937-1957) - Grenouillet

Surveillants Généraux : Mme Dabat - les Gentier - Huet
Hospital - Mme Le Dret - Carcaly Melle Franco - Martin

Instituteurs : les Denizart - les Voile - Mme Grenouillet - les Desvime - Melle Tronchet - les Calmy - Hamel - Martin - les Lentheric - les Vallin - les Dumoulin - Henry - Giovannoni - les Calendrier - Lacarriere - Tarbouriech

Secretaire : Melle Vacher - Mme Taboga

Musique : Aubertin

Gym. : Charriere - Desvime - Oulerich

Méca. : Richard - Dubois - Gouche

Menui. : Billy - Chapelain

Economat : Bailly - Lamontagne - Clément
Boursier - Derouffet - Desjardins - Hamel

Couture : Melle Pagnon - Melle Chapel - Melle Dorgans

Maîtres d'internat : Mouillard - Caspey - les Avram - les Ruellan - Thiébault - Brusadelli - Pedevilla - Tarquis - Felicuau - les Masseur - les Tournemolle - Chalon - Blanc - Perrot - Plaze - Grall - Saulay - Bertrand - Pruvost - Poletti - Letouzet - Mavalinqui - Guiderdoni - Fabiani - Francheski - Cavaignac - Hommet - Louiki - Devaux

Cuisine et services : Decroix - Pernon - Sailly - Loyer - les Leclerc - Coët-Mingeau - Moitié - Desjardins - Fontaine - Jolibois - Berthoux - Mietton - Marin - ...
Van Denberghe - Frey - Darras - Bernichou - Delong - Georges - Boematou - Delaporte - Chevaveau - Leveleux - Bigant - Mercier - Boucher - Criquet

Lingerie : Rolande Legros - Dupuis - Reine Paudeleux - Loyer - G. Girodon - Courcelle - Desjardins - ...

Repassage : Jacquelin - M.L Legros

Boulangerie : Douchet - ...

Jardin : Jean et Michel Petit

Réserve : Gaston Girodon - Marin

Chauffeur : Girodon - Coët

Infirmerie : Boutard - Pelletier - Desailly - Padevilla - Drobec - ...

Ferme : Denue - Planchet

Médecin : Docteur Robert

Colo de Mers : **Directeurs :** les Petit - les Hospital
Cuisine : Mme Mouillard

Association des anciens élèves de L' I.G.P

Président : Marande - Chabrier - Paris

Secretaire : Vigneron - Géniole - Galliot - Géniole - Monnier

Trésorier : Delpeux - Mireille Aubert - Dibusz - Delpeux - Maugin C.

Gérant Du Cempuisien : H. Tacnet - Dibusz - Géniole - Tacnet

Assistante sociale : Delas - Beaujard - Cadoux - Laurière - Martinetti

cps n°168 5°série
page 9

1970

Janvier 1950 Lors du dernier banquet offert aux jeunes sortants, le Président Marande, après un discours de bienvenue se penche vers M. et Mme Roger et, rappelant le labeur accompli par notre professeur de musique, lui offre, en cadeau de longue retraite, deux fauteuils de cuir...

Pâques 1950 Pour quelques jours, adieu l'école et ses leçons. 150 petits Cempuisiens viennent à Paris pour passer en famille les vacances de Pâques.

- Reprise de la chorale des "anciens" avec Marcel Vigneron dirigeant et René Chaussard suppléant. Chaque grande manifestation cempuisienne se terminant par des chants qui sont eux-mêmes une réminiscence de nos souvenirs de jeunesse, quelle manière plus agréable de les évoquer, ces souvenirs, que le chant !...

Janvier 1951 L'occupation et l'exode en Dordogne étaient la cause du silence de la fanfare puisque depuis le retour des enfants à l'Institution, fin 1944, celle-ci n'avait pu se faire entendre faute d'instruments. Il y a deux ans le Conseil général de la Seine avait accordé, pour l'achat d'instruments, une subvention, hélas trop petite, mais, grâce à notre ami Chabrier, pour ce qu'il restait, l'impossible fut fait pour la réparation du plus grand nombre d'instruments.

M. Aubertin, à Cempuis depuis 18 mois environ, s'est attelé à la tâche et est parvenu à avoir un bon noyau de musiciens ayant appris l'instrument et la lecture des partitions en moins d'un an !

Juin 1962 A l'institution l'effectif s'élève à 200 élèves - 90 filles et 110 garçons. En ce qui concerne le sport, M. Oulerich, professeur d'éducation physique nous a dit : "J'ai trouvé ici de l'air et de l'espace mais aussi un climat qui manquait à Paris ..." - Le Conseil Général de la Seine fait actuellement aménager deux plateaux de 50 x 25 m (hand) et 30 x 20 m (basket et volley) avec portique, sautoir, aire de lancer, qui vont révolutionner la vie sportive à l'institution. Il a fourni un car de 55 places pour les déplacements. M. Oulerich a réussi à former 8 équipes de hand (6 masculines, 2 féminines), 1 équipe de volley participant aux épreuves ASSU et USEP.

Décembre 1964 Le sport à l'O.P. (suite)
- Christiane Chaudron est championne de France junior du javelot avec un jet de 40 m 20.
- Gérard Wéber - champion de l'Oise junior du javelot avec un jet de 58 m 40.
  Sélectionné pour "Ile-de-France - Espagne"
- Jacky Vlaeminck - champion de l'Oise cadet et record de l'Oise avec un jet de 52 m 47.
- Christian Mesloub - champion de l'Oise cadet du saut en longueur avec 6 m 10.

- En hand ball :
  - Les garçons cadets sont champions de l'Oise ASSU et USEP.
  - Les filles juniors sont championnes de l'Oise ASSU.

- En nage libre : ont obtenu en juillet-août :
  - Le brevet des 1000 mètres :

Francis Forêt	Julien Amata	Serge Lambert
Pierre Crass	Jacques Zmurzinsky	Christian Kuti

  - Le brevet des 100 m et 50 m :

    Chantal Quesmard, Danièle Gareau et 12 autres aussi méritantes !

Janvier 1970 Noms des camarades faisant partie du Comité :
Marcel Paris - Etienne Gunther - Henriette Tacnet - René Monnier - Henri Falkenberg - Pierre Heinrich - Christiane Mauguin - Pierre Morel - Yolande Crass - Jean Saïdi - Roger Pouliquen .

- suite -

*

LES SPIRITES

-:-:-:-:-:-:-:-:-

Est-ce Duriez qui amène Prévost au spiritisme ? C'est possible ; en avril 1862, ce dernier adhère à la Société spirite de Paris, alors dirigée par Allan Kardec, et va dès lors entretenir jusqu'à la fin de sa vie des relations très étroites avec les Esprits. On sait quelle vogue a connue à cette époque, tout particulièrement dans les milieux intellectuels parisiens — mais pas seulement là si on s'en réfère à l'exemple de Cempuis —, la communication avec l'Au-delà et les Esprits, dont Hippolyte Rivail se fait le grand prêtre sous le nom d'Allan Kardec ; en 1857, il publie le *Livre des Esprits* qui suscite une curiosité considérable pour les phénomènes parapsychiques. Il n'est pas un salon à la mode qui ne mette son point d'honneur à posséder son médium et ses tables tournantes.

A Cempuis aussi, on évoque les Esprits et on interroge les médiums. Les papiers de Prévost se font l'écho des séances d'évocation qui sont organisées avec régularité surtout à partir de 1865. Prévost y communique avec les membres disparus de sa famille : son père, ses deux frères Casimir et Alexandre, sa femme, son neveu Jules, une cousine. Son état de santé [12] est alors déficient et l'affecte gravement ; l'esprit d'Alexandre lui apporte un peu de réconfort : « Dieu veut t'éprouver, tu dois supporter cette épreuve sur cette terre ; soumets-toi donc à sa volonté » [13] ; ses amis spirites cherchent à l'aider et Allan Kardec lui transmet une recette qu'il a recueillie auprès des Esprits pour soulager sa surdité [14]. Mais, Prévost s'inquiète surtout de l'organisation et de l'avenir de son œuvre ; à ce sujet encore, il interroge volontiers Alexandre avec qui il avait, du vivant de ce dernier, des liens étroits. Alexandre lui apporte conseils et avis : « il me semble que tu aurais pu t'arranger différemment pour la distribution de ta maison ; tu n'avais pas besoin de faire bâtir là ta grande maison, jamais elle ne se remplira sur ce pied » [15]. D'autres évocations lui permettent d'entrer en contact avec saint Vincent de Paul, Fénelon, voire même Allan Kardec après sa disparition en 1869.

Les Esprits interviennent par des conseils très précis dans l'organisation morale de l'orphelinat. L'esprit de Baluze, qui fut un compagnon d'Allan Kardec, sollicité par les médiums, transmet à Prévost les recommandations suivantes : « Recevoir seulement dans votre maison de refuge l'élément religieux serait une grande faute ; vous y introduiriez la discorde et la désunion, en un mot la dissolution de toutes vos idées... [Cependant], avant que la famille spirite soit complètement forte et vigoureuse, il

faut, tout en faisant une large part à votre croyance, laisser pénétrer l'élément religieux et voici comment : instruction par un professeur spirite qui fera comprendre Dieu, sa puissance, sa volonté et le but rationnel de la vie. Nourri de ses idées, l'enfant peut aller à la messe ; à travers les mystères du catholicisme il saura bien voir le Créateur... Laissez le prêtre à sa messe, respectez l'homme noir qui travaille selon ses rites, mais opposez lui l'influence de l'enseignement spirite... Admettez des vieillards, mais tâchez de ne pas en exclure ceux qui peuvent porter parmi eux la croyance que vous partagez. Kardec vous trouvera bien d'honorables misères en cheveux blancs qui se dévoueront à une œuvre qui commence et qui doit, je vous l'assure, bien se propager... Éloignez de votre maison toute secte monastique ; prenez pour la direction ou le service de votre maison l'élément civil seul uni à l'élément spirite intelligent avec sagesse et abnégation... Votre mission est de faire le bien » [16]. L'influence du spiritisme sur Prévost finit par être si totale que bientôt les Esprits se mêlent aussi du calendrier des travaux agricoles ; en 1866, l'esprit d'un dénommé Moki l'engage à mettre à exécution son projet de défrichement du bois tailli.

Continuellement aux prises avec le doute et les incertitudes, Gabriel Prévost trouve dans la société spirite réconfort et encouragements ; on l'entoure de prévenances, on le flatte, on l'adule par Esprits interposés : « Soyez tranquille, votre œuvre ne restera pas inachevée faute d'artisans et Dieu saura bien placer sur votre chemin ceux qui voudront vous soutenir et plus tard ceux qui devront vous remplacer. Je crois que vous trouverez avant longtemps la personne qui convient pour cette direction ». Saint Vincent de Paul lui-même lui prodigue ses avis et son soutien : « l'établissement dans lequel vous venez d'entrer attire mon affection ; il n'est point fondé sur un piédestal d'orgueil et d'ambition, mais pour le bien, par amour et dévouement pour des frères. Ah ! combien cette œuvre est agréable à Dieu ! Combien les Esprits amoureux de la charité se réfugient ici pour inspirer la concorde » [17]. Quelle caution !

Mais, dans la campagne picarde, ces pratiques sont vite suspectées de sorcellerie ; on dépose plainte et la gendarmerie vient enquêter chez la médium de Cempuis. L'orphelinat lui-même est assez mal vu à l'évêché de Beauvais et, quand Prévost s'y présente pour faire consacrer la chapelle qu'il a construite dans son établissement, il est reçu plutôt fraîchement : « Je suis allé à l'évêché pour qu'on vienne bénir la chapelle. Notre entretien a été sur l'éducation que l'on doit donner aux enfants. On savait que j'étais en rapport avec M. Allan Kardec, cela a suffi pour que nous ne soyons pas d'accord. Je me suis retiré ; je me suis passé de leur ministère » [18]. En effet, en désespoir de cause, il

inaugure lui-même sa chapelle en présence du maire de Cempuis et de ses amis spirites.

Allan Kardec lui écrit à cette occasion en août 1863 [59] pour le féliciter des nobles sentiments qui l'animent et de la digne application des principes de la doctrine dont il fait la démonstration, et il lui transmet la vive et fraternelle sympathie de la Société spirite de Paris pour l'œuvre humanitaire qu'il poursuit.

Il semble qu'alors, sans doute sous l'influence des spirites, les rapports de Prévost avec les autorités ecclésiastiques ne cessent de se dégrader ; conforté par l'évocation de l'esprit de Baluze et de quelques autres, Prévost refuse avec opiniâtreté que le curé de Cempuis vienne chez lui faire l'enseignement du catéchisme.

Les bons rapports de Prévost et de Duriez ne résistent pas aux incessants besoins d'argent de ce dernier ; en 1865, il cède la place d'instituteur de l'asile à Claudius Lagrange, un spirite d'origine lyonnaise. Celui-ci dirige le pensionnat des garçons, sa fille celui des fillettes et sa femme s'occupe de racommoder, repasser le linge des élèves et de montrer aux jeunes filles à faire leurs vêtements et « tout ce qu'une femme de ménage doit savoir faire de couture », le tout moyennant 1 000 francs par an, plus la nourriture, le chauffage et le logement [60]. La collaboration des Lagrange dure jusqu'à la guerre de 1870 malgré les querelles qui naissent autour d'eux ; « je doute bien, constate Lagrange, que le spiritisme y soit pour quelque chose » [61], car sa fille est médium et organise des évocations à l'intention de Prévost.

Dans le même temps, la vocation première de la maison d'asile de Cempuis évolue : « un monsieur dont le père a été pensionnaire, est venu avec M. Kunemann ; ce sont eux qui m'ont engagé à ajouter à cet établissement l'éducation des enfants pour l'agriculture », note Prévost. La propriété peut s'y prêter avec ses cinq ha de bois, ses six ha de terres labourables et son ha de prairie, son modeste troupeau (deux vaches et deux cochons) et sa basse-cour : quarante poules et des pigeons. Prévost se met en quête d'un homme d'expérience qui pourra se charger de la direction de la partie agricole de l'orphelinat. Il entre en rapport avec Zweiffel qui dirige alors l'orphelinat agricole de Cernay qu'il visite en septembre 1867. On y applique depuis vingt ans les principes de Pestalozzi et l'on s'efforce de donner aux quarante élèves qu'il abrite, « une éducation solide capable de les mettre à même de gagner un jour honnêtement leur existence ». A Cernay, les enfants, tous orphelins, trouvés, abandonnés et pauvres, sont réunis de 5 à 17 ans autour d'un couple qui doit leur assurer une vie familiale équilibrée, leur donner une instruction au moins égale à celle d'une bonne école primaire et gagner la subsistance de la « famille » en exploitant le domaine agricole. Les enfants aident aux travaux des champs, y gagnant un développement physique harmonieux et l'apprentissage d'un métier qui pourra garantir leur avenir [62]. Cernay, c'est donc à la fois une ferme-école

et une famille et Prévost souhaiterait qu'on pût y comparer Cempuis.

Zweiffel met Prévost en relation avec un certain Chevalley qui est alors directeur en Suisse d'un établissement semblable à celui de Cernay. Une correspondance s'engage entre les deux hommes au cours de laquelle Prévost explique à Chevalley le rôle qu'il entend lui confier : « ce dont j'avais besoin était un homme qui connût l'agriculture et l'horticulture pour les jardins ; ayant fait défricher une partie du bois, il est essentiel d'en tirer partie pour le bien-être de la maison et pour livrer nos petits enfants à une occupation qui ne peut qu'être utile à leur développement physique et moral parce que le travail élève l'homme pour la satisfaction de ses besoins »[63]. Prévost est inquiet de ne pouvoir rémunérer convenablement ses services et préfèrerait qu'il vînt à Cempuis comme intéressé à l'œuvre plutôt que comme salarié. Mais il semble que ces démarches n'aboutirent pas.

L'AVENIR DE L'ORPHELINAT DE CEMPUIS

La préoccupation majeure de Prévost demeure pendant toutes ces années l'avenir de son œuvre ; il souhaite en assurer d'une part la survie après son décès et d'autre part lui fournir les moyens de continuer dignement la mission qu'il lui a assignée. Déjà, en 1864, il avait envisagé de léguer sa fortune à un « homme de paille », un pasteur protestant de préférence, qui eût pu en faire bénéficier l'établissement après sa mort ; il était alors entré en contact avec le pasteur Coquerel que nous retrouverons plus tard, sans que l'affaire ait eu de suite. En 1865, il entreprend une démarche auprès de l'Assistance publique pour savoir dans quelles conditions il pourrait léguer ou donner à l'administration la maison de retraite qu'il a fondée ; nouvel échec car l'administration ne parvient pas à lui donner des assurances suffisantes sur la clause de liberté de conscience qui ne semble pas être interprétée de la même façon par l'administration et par lui-même ; dans son esprit, cette clause signifie l'exclusion absolue de la religion catholique, ce que l'administration ne peut admettre[64].

En 1866, ses amis spirites le mettent en contact avec un avocat douteux, perpétuellement couvert de dettes, Eugène Kunemann. Prévost le charge, moyennant d'incessantes avances d'argent, de mettre au point un système qui devra permettre de « maintenir l'œuvre dans la véritable voie ». La première des conditions est de donner à l'établissement de Cempuis une personnalité juridique pour lui permettre de recueillir la fortune de Prévost après son décès et d'en disposer. Kunemann écrit : « Après mûres réflexions, je pense que M. Prévost pour réaliser et assurer à

perpétuité ses généreuses intentions, ne peut mieux faire en l'état actuel de la législation que de fonder une société civile, soit en commandite, mais de préférence civile, pour une durée de 99 ans... L'une des garanties essentielles se trouvera dans la formation d'un haut conseil de direction, ou plutôt de patronage et de contrôle, conseil dont la formation, la constitution et le recrutement, ainsi que les attributions, seront déterminées par le fondateur, soit dans l'acte même de la société, soit dans un acte additionnel et séparé. Le conseil pourra être composé de noms éminents... Il est urgent d'arrêter les bases de cette société sans plus de retard, parce qu'il ne sera possible de prendre des dispositions testamentaires offrant à M. Prévost et à ses nobles et généreux projets toute sécurité, en l'état des choses, que lorsqu'une résolution définitive au présent et à l'avenir aura été prise par le fondateur »[65]. Au début, la durée de 99 ans impartie à la société déplaît à Prévost car elle sous-entend une limitation dans le temps de la survie de son œuvre ; cependant, il s'y résoud et pousse Kunemann à préparer les statuts. Ce dernier, qui est continuellement aux abois, vit d'expédients variés et cela retarde son travail sur les statuts ; en janvier 1868, Kunemann annonce : « le projet a été préparé et remis à Me Vassal qui est en train d'y mettre la dernière main »[66]. En même temps, il publie un opuscule[67] dans lequel il rappelle les principes qui règlent l'organisation des asiles agricoles ouverts suivant le modèle mis en usage par Pestalozzi et annonce la constitution de la Société civile de l'Œuvre Prévost. Sans doute faut-il voir dans le changement d'orientation et la transformation de la maison de retraite en colonie agricole, l'influence directe des spirites ; il ne faut pas oublier qu'Hippolyte Rivail, avant de devenir le spirite Allan Kardec, se consacra à la propagation des idées de Pestalozzi. Sans les spirites, Prévost, dont la culture était, on l'a vu, très simple, n'aurait sans doute jamais eu vent des méthodes éducatives de Pestalozzi.

Les projets de statuts montrent beaucoup d'ambition car il ne s'agit pas seulement d'assurer la continuation de l'établissement de Cempuis, vivant seul et isolé, mais d'en faire le centre d'une organisation plus vaste, dont les ramifications devaient s'étendre un peu partout comme autant de dépendances de l' « Œuvre Prévost », « cette institution se proposant principalement de créer aux alentours de Paris, avec quelques asiles agricoles pour la vieillesse, des colonies agricoles pour l'enfance, régies par les principes du système Pestalozzi, si fructueusement pratiqué dans les écoles de Werhli en Suisse ».

Cependant, le projet se heurte à la dificulté de trouver des adhérents qui doivent à la fois apporter des capitaux et se conformer aux idées de Prévost, notamment en ce qui concerne les rapports avec le spiritisme. En 1869, la société ne compte qu'un seul adhérent, Prévost lui-même dont la fortune person-

nelle représente la majeure partie (704 500 francs) du capital de la société (1 200 000 francs). Prévost se décourage, il s'impatiente, tente de rompre plusieurs fois avec Kunemann ; ce dernier essaie de le retenir en lui faisant miroiter la constitution du comité de fondation et de patronage : y figurent MM. Crémieux et Laurier, avocats ; Hébard, administrateur du *Temps* ; Belin, ancien représentant, et lui-même ; il attend encore l'acceptation imminente d'un médecin. En attendant que la Société civile de l'Œuvre Prévost se constitue, il conseille à Prévost de tester en faveur de la Société civile de l'asile agricole de Cernay, « dont les membres sont pour la plupart de riches fabricants, millionnaires au moins en majorité, de souche protestante et partisans de la liberté de conscience la plus absolue » ; il sera toujours possible de révoquer ensuite ce testament au profit de la Société civile de Cempuis dès qu'elle existera [68].

Les relations de Prévost et de Kunemann connaissent bien des impatiences et des orages ; les incessants besoins d'argent de l'avocat exaspèrent le vieux philanthrope qui ne sait plus à quel saint se vouer : « Je viens maintenant vous prier de marcher activement à la constitution définitive de cette société. J'espère pouvoir compter sur votre activité pour réunir autour de moi le concours d'un certain nombre de co-fondateurs ainsi que vous me l'avez plusieurs fois promis. Vous savez que les occupations que me crée la maison de Cempuis sont tellement continues qu'elles absorbent tout mon temps. J'ai donc besoin qu'on déploie autour de moi le zèle que je ne puis déployer moi-même. Je vous autorise donc, cher Monsieur, à vous faire le propagateur de mon œuvre dans le but de la constituer à bref délai et de me soulager un peu dans la tâche que je me suis imposée. Je vous nomme en conséquence mon représentant dans ce but à Paris et, comme nous sommes entièrement d'accord sur les principes qui doivent régir notre Œuvre dans le présent et dans l'avenir, je vous donne tout pouvoir pour recueillir les adhésions nécessaires » [69]. Quand Prévost menace de lui retirer sa confiance, l'accusant de dépenser sans compter l'argent qu'il lui fournit, Kunemann évoque une éventuelle reconnaissance d'utilité publique de l'Œuvre qui pourrait sauver sa situation auprès de Prévost ; après le Siège, il ira solliciter un de ses amis qui vient d'être nommé ministre de l'Agriculture et des Colonies et dont dépendent donc les asiles et colonies agricoles, « pour obtenir son concours pour vous faire reconnaître comme établissement d'utilité publique » [70]. Mais Prévost est trop âgé et trop mal informé, il ignore les avantages d'une reconnaissance d'utilité publique et se désintéresse de la proposition. C'est ainsi que s'achève la collaboration entre Prévost et Kunemann, d'autant plus que celui-là subit plus fortement encore l'influence des spirites qui ont maintenant un autre projet pour l'orphelinat de Cempuis.

Vers la fin des années 1860, Gabriel Prévost semble faire l'objet d'une véritable offensive de charme de la part du mouvement spirite ; après l'échec du projet de société civile, les égards dont on l'entoure s'accentuent et il ne peut être que flatté et ravi de l'intérêt qu'on porte à son œuvre ; il y trouve à coup sûr de grandes sources de joie. G. Leymarie lui écrit alors : « le Maître Kardec était un initiateur, un vulgarisateur de nos pensées ; vous êtes la pensée pratique, moralisatrice, qui fortifie » [71]. Déjà des évocations des esprits de Kardec et de Baluze, en 1869-1870, nous éclairent sur les projets des spirites ; le 7 octobre 1869, on fait déclarer à l'esprit d'Allan Kardec : « Le spiritisme n'est pas assez fort pour se charger de [l'établissement], il n'a pas assez de ressources... Je n'aime pas beaucoup le legs au protestant. Cependant, si l'on ne trouve rien de meilleur, c'est encore la mesure à laquelle on peut s'arrêter. Faites votre testament afin de pouvoir attendre tranquillement votre fin... Dans tous les cas, si vous tenez qu'on laisse vos légataires tranquilles, laissez un legs convenable à vos neveux, sinon on criera et les intéressés s'empareront de cela pour faire casser votre testament et faire tomber votre maison dans le domaine public... Faites un testament en faveur des protestants, ce sera une garantie contre la mort... Nous trouverons probablement avant votre départ une combinaison qui permettra au spiritisme de l'accepter sans danger ». Le 10 avril 1870, Leymarie évoque l'esprit de Baluze : « Vous recevez des conseils, ami Prévost, et votre esprit est indécis souvent ; pourtant au sujet de votre successeur ou plutôt de celui qui doit diriger la partie agricole et plus tard moralement suivre la voie que vous avez tracée, il ne faut pas tout attendre du lendemain. Je vous l'ai dit déjà, le maître Allan Kardec attendait se fiant trop à certains conseils ; il est parti subitement et sans un homme dévoué, sans Bittard, non seulement Madame A. Kardec eût laissé péricliter l'œuvre car elle n'a pas le jugement droit pour diriger. Mais les bienveillants auraient pour vingt ans détruit l'œuvre du Maître qui est sauvée grâce à un homme d'un grand sens et égoïste de bonne école... Entoure-toi donc de dévouements... Prends donc un spirite sous la main, s'il est loyal, honnête, travailleur, n'en fais pas ton maître, mais ton subordonné ayant plein droit pour diriger en ton nom la partie agricole et néanmoins apprenant à guider la colonie spirite... J'ai vu M. Lescot que je ne connaissais pas. Certes, ce n'est pas une perle introuvable, mais je l'ai étudié, il est sage et réfléchi, simple et timide et il sait, il a l'habitude du dur travail et c'est un homme spirite. Pour le juger, il faut le voir à l'œuvre ; tu veux moraliser, instruire les chers petits enfants déshérités ; eh bien, c'est son but, je le crois propre à tes vues... » [72].

En effet, c'est sans doute sous l'influence de ses amis spirites que Prévost envisage alors de diviser son patrimoine en douze

portions dont il veut faire autant de legs particuliers, et de composer par la réunion des différents légataires qu'il veut instituer, une société d'un nouveau genre ; aucun des membres légataires, qu'il choisira parmi les sommités spirites, ne pourra vendre ni aliéner de son vivant son legs et, à sa mort, sa cote-part indivise restera à l'établissement.

On l'a vu, les spirites poussent auprès de Prévost un certain Théodore Lescot, cultivateur à Pimprez (Oise) et directeur de la *Gazette des Paysans*, qui visite l'orphelinat de Cempuis et postule d'abord un emploi de secrétaire ; il se montre vite indispensable, suggérant mille conseils pour développer l'œuvre et prodiguant mille flatteries : « J'ai vu dans les Règles de morale que vous avez formulées pour l'éducation de l'enfance des préceptes sublimes. Si donc il était connu que ces principes sont appliqués à la colonie de Cempuis, évidemment cet établissement serait plus méritoire que grand nombre de maisons d'éducation où la charité y est moins bien pratiquée, quoiqu'on y rabache à satiété de vieilles histoires sur les mystères et les sacrements. Vous savez, cher Monsieur, que le vent est à l'enseignement agricole. Quoique l'agriculture ne soit pas le premier métier du monde, comme on veut bien le dire, il est à souhaiter que tout le monde la connaisse. Votre propriété est très bien pour initier les enfants aux travaux agricoles et y faire quelques expériences. Je crois même que ces jeunes travailleurs pourraient remplacer un certain nombre d'ouvriers. On peut les instruire en travaillant manuellement » [73]. Il exerce bientôt une puissante influence sur Prévost avec qui il semble partager — ou l'affecte — un goût marqué pour l'éducation et la philanthropie : « car je crois comme vous que l'éducation est la base de l'édifice social. On cherche le progrès dans l'instruction, mais elle peut rencontrer bien des écueils quand elle ne marche pas de pair avec l'éducation et s'expose même parfois à compromettre la science. Qu'une éducation solide forme le jugement des hommes dans leur enfance et les dirige tous dans la bonne voie, il n'y aurait plus entre eux de désaccord, de dissidence, ni même de diversité d'opinion. Ce serait la vie fraternelle... J'ai la conviction que l'Œuvre Prévost, étant bien dirigée, peut acquérir une certaine importance et se trouver dans le cas de résoudre cette grande question » [74]. Ce sont des propos et des préoccupations que Prévost ne saurait désavouer. Lescot affiche une grande vénération pour le vieillard : « Vous avez des pensées sublimes ; je vous engage à les écrire sous forme de notes et quelqu'un saura bien les corroborer, les broder et les mettre à jour » [75].

Les spirites mettent à profit les hésitations et les doutes de Prévost ; pour ne pas s'égarer, il doit s'appliquer « à suivre les avis prudents et sages des bons Esprits... Dieu en envoyant le spiritisme sur la terre, n'a pas voulu envoyer aux hommes un amusement, un passe-temps, il a envoyé ses Esprits pour

apporter la lumière, guider dans la bonne voie ceux qui voudraient suivre les bons enseignements des Esprits ». Avec leur aide et celle de ses amis spirites, Prévost saura faire de Cempuis « un temple du spiritisme », dont Lescot prendra en main l'administration après sa mort ; Leymarie le dit clairement : « Sachez, au milieu de cette tempête, guider votre barque en évitant les flots envahisseurs, par quelque vent qu'ils soient poussés, et arrivez sans avarie et sans encombre à élever un temple où le spiritisme saura faire comprendre que, tout venant de Dieu pour revenir à lui, la meilleure manière de le prier est d'être tolérant, charitable et fraternel ; en un seul mot, être tout amour comme le Créateur » [76].

L'offensive est menée de tout côté ; G. Leymarie, fondateur du Cercle parisien de la Ligue de l'Enseignement, qui est lui-même spirite et dont la femme sert de médium lors des séances d'évocation à Cempuis, lui écrit : « Comme moi, comme tous ceux qui savent vous apprécier, [Lescot] a trouvé en vous un philanthrope et un esprit de haute portée. Être utile avec sagesse, être bon en prévoyant l'avenir, n'est-ce pas le problème à résoudre pour tout incarné qui apprécie bien... Je me consacrerais comme vous, noble vieillard, à propager les deux modes de progrès à ma portée : principes spirites et instruction » [77].

Dès avril 1870, Lescot commence à dévoiler ses batteries ; il envoie des poésies spirites pour que les enfants les chantent à Cempuis. Le dimanche, dans la chapelle de l'orphelinat, les instituteurs spirites Duriez, puis Lagrange, avaient introduit l'usage de lire aux enfants l'évangile spirite, en accompagnant la lecture de commentaires et d'explications. Lescot et Leymarie mettent au point un programme d' « éducation spirite » pour les enfants de Cempuis : « Nous causons souvent avec M. et Mme Leymarie des divers enseignements à introduire à Cempuis. En dehors de l'enseignement classique, nous pourrions nous-mêmes enseigner bien des choses. Le spiritisme pourrait être mis en parallèle avec les autres religions afin d'apprendre les élèves à comparer, à discuter. Nous pensions faire aussi un cours d'économie sociale à l'usage des ouvriers. Ce serait la quintessence en quelque sorte des traités d'économie politique, d'économie domestique et rurale, conseils aux ouvriers, et surtout la philosophie spirite, etc. ». Lescot réfléchit aussi à l'organisation de l'orphelinat : « La colonie, tout en devenant une école d'arts-et-métiers, peut faire des bénéfices, mais au profit de son agrandissement. On pourrait demander 200 ou 300 francs par élève, mais offrir une bourse par département et certains avantages aux enfants dont les parents sont spirites. On ferait faire des travaux de confection aux jeunes filles... Nous avons parlé aussi d'imprimerie. Puis, pour former des jardiniers, des cultivateurs, des constructeurs d'instruments — c'est mon affaire. Si nous avons plusieurs corps d'état tels que charrons, menuisiers, maréchaux, nous pourrions avoir une petite fabrique

d'instruments aratoires tels que semoirs, tarares, etc... »[78].

Lescot envisage même de créer, avec l'aide de la Ligue de l'Enseignement, comme il l'a fait à Pimprez, une bibliothèque populaire à Cempuis. Mais, tous ces projets grandioses échouent car Gabriel Prévost tombe alors sous une nouvelle influence qui contrebalance bientôt celle des spirites.

(à suivre)

- Sources -

52. Il souffre alors d'une très grave surdité qui l'isole complètement du monde extérieur, et de vertiges (« ce mal de tête qui me fait perdre l'équilibre quand je suis levé »). Il est aussi âgé de 72 ans.

53. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 44, 3 septembre 1865.

54. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 38, p. 237, 16 décembre 1864 : « M. Allan Kardec, empêché par ses nombreuses occupations, me charge de vous transcrire la recette qu'il a obtenue des Esprits pour la guérison de votre surdité. La voici : Faire cuire un oignon blanc sur un feu doux dans de l'huile d'amande douce, que l'huile perle seulement sans la faire bouillir, il faut beaucoup de temps (4 à 5 heures). Quand l'oignon est cuit, ajoutez une cuiller d'alcool camphré, coulez dans un linge et appliquez en des tampons avec du coton imbibé de cette préparation dans les oreilles. Frictionnez ensuite les oreilles avec de l'huile iodée ».

55. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 44, juillet 1865.

56. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 44, p. 1.

57. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 44, p. 1.

58. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 38, lettre à M. Chainaux de Menneton-sur-Cher, s.d.

59. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 38, p. 239 ; cf. fig. n° 14.

60. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 28, p. 2, 9 juin 1865.

61. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 28, p. 1.

62. E. Kunemann, *Notice sur les colonies agricoles pour l'enfance selon le système Pestalozzi*, Cempuis, A la colonie agricole, 1868, 19 p.

63. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 43, p. 252, octobre 1867.

64. *Mémoire...*, p. 18-19.

65. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 28, p. 30.

66. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 37, p. 46, 14 janvier 1868.

67. E. Kunemann, *op. cit.*

68. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 43, p. 234, septembre 1869.

69. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 43, p. 226, s.d.

70. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 43, p. 217, 20 août 1870.

71. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 43, p. 285, 15 avril 1870.

72. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 44, p. 36 et 37, 7 octobre 1869 et 10 avril 1870.

73. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 43, p. 292, s.d.

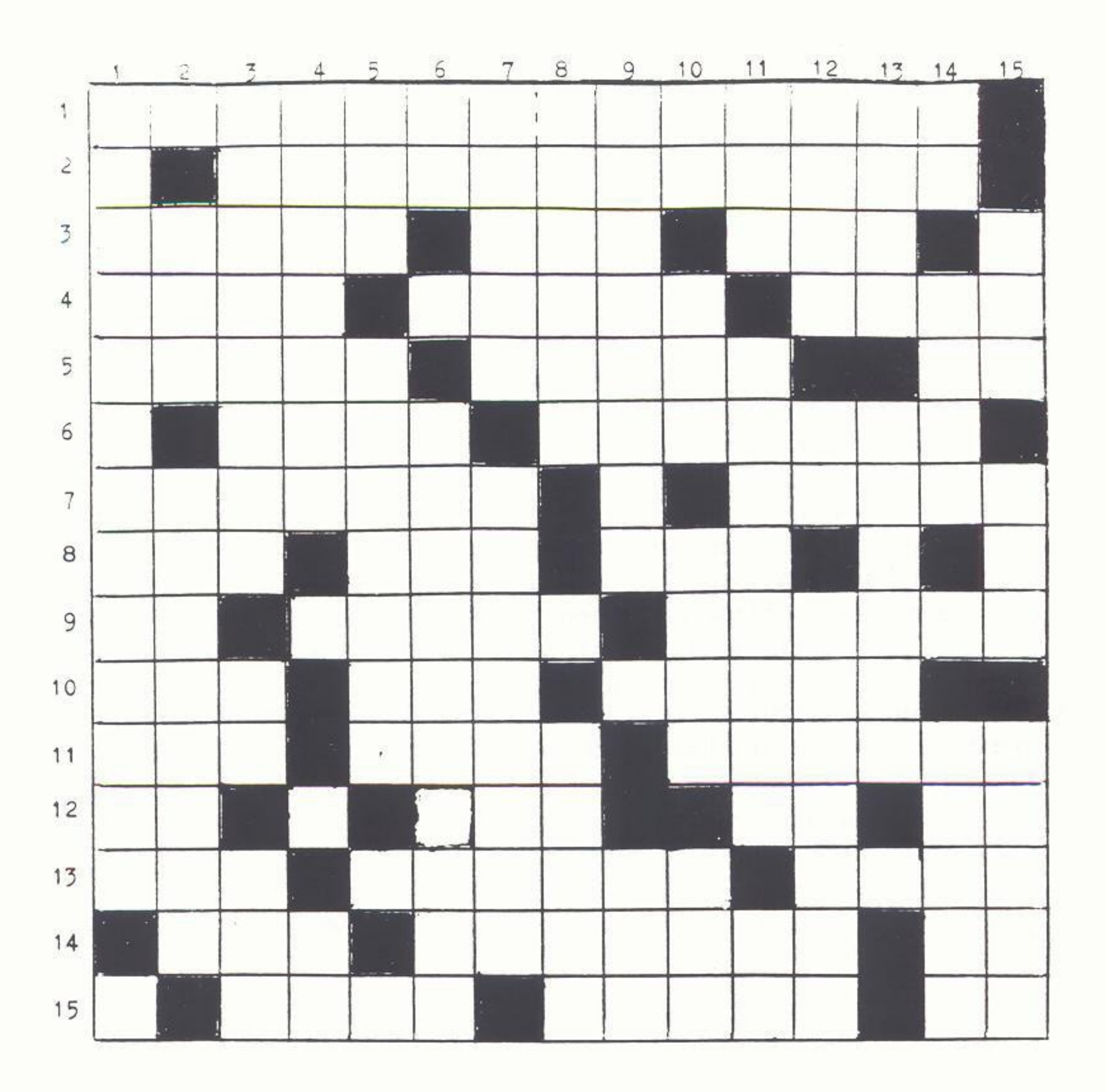
74. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 43, p. 293, 16 janvier 1870.

75. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 43, p. 290.

76. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 44, p. 29 et p. 39 (1er octobre 1865).

77. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 43, p. 289, 26 janvier 1870.

78. Arch. Paris, D.2X⁴ 4, cote 43, p. 284 (3 avril 1870) et 273 (28 juillet 1870).



Horizontalement - 1 - Patriarche de la bienfaisance - 2 - célébrations 3 - Langue sémitique - pronom - V. du Japon - 4 - Ile du Pacifique - plantigrade - cervidé - 5 - V. de Suisse à 1560 m. - Port sur la mer rouge - note - 6 - V. en bordure des Cévennes - V. Russe en Sibérie - 7 - Président roumain - elles précèdent Jeannes. 8 éprouve une grande fatigue - peut être comprimé - peu profond - 9 - mesure chinoise - représentation graphique - chant liturgique - 10 - abr. sté américaine en équipt téléphoniques - saison - Juge des enferts avec Minos - 11 - liquide - chinois - adoucir - 12 - abr. de la police nationale - questionnaire à choix multiple - V. normande - démonstratif - 13 - conservateur - faibles clartés - gaz rare - 14 - possessif - image - titane - 15 - constituent les sels - estuaires - préposition.

Verticalement - 1 - Bourg picard de 2.810 hab. - 2 - aber - aliments liquides - 3 - sur le thérain - après vous - droits et devoirs de chacun - 4 - maladie éruptive - pas outre-manche - 5 - sorbet anglais clés pour Ali - 6 - interjection - innervent les jambes - 7 - objet en extrême orient - services hospitaliers - 8 - il vous gratouille - V. du Japon - 9 - vin du Rhin - encore - 10 - préposition - sigle d'un enseignement - arbre de Malaisie - abr. d'un système européen monétaire - 11 deux roues - teuton - praséodyme - 12 - département - possessif - pas unes - 13 - isolé - brouiller de fines gouttelettes - 14 - abrégé aux 2/3 de vieille radio - ancienne mesure de longueur - qui a des bordures crénelées en biseau - 15 - forme d'avoir - classification d'huiles - femmes de Raja.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

• • et d'aujourd'hui

cps n°168 5°série
jaquette p.3

22 janvier 1995







cps n°168 5°série
jaquette p.4



LA PAGE PHOTOS
Souvenirs des Cempuisiens









